



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34
E-mail: mairie@yzeron.com

PROCES VERBAL SIMPLIFIE DU CCAS DU 18 juillet 2024

Date de convocation : 05/07/2024

Etaient présents : Agnès NELIAS ; BARNOUD Frédérique ; Pierre DURAND, Marie JOANNIN ; RULLIAT Nathalie, Christian RULLIAT

Etaient absents : BADOIL René, Elisabeth BAZIN, Virginie BLUM

Secrétaire : Marie JOANNIN

1 - Désignation du secrétaire de séance : Marie JOANNIN

2 - Approbation du PV de la réunion du 16/05/2024

Le PV de la réunion précédente du 16 /05/ 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu simplifié (sans nom) est envoyé et affiché dans le hall d'accueil de la mairie.

3 - Procédure des portages des repas pour les vacances scolaires et jours fériés

Procédure des portages de repas pour les vacances scolaires et jours fériés ; On rappelle la procédure du portage de repas pour l'été et on éclaire la procédure pour les jours fériés : pas de portage de repas les jours fériés hormis le pont de l'ascension qui est toujours le même et qui peut être anticipé.

Par ailleurs, Frédérique BARNOUD informe le CCAS d'une nouvelle inscription pour l'été pour le portage de repas. Elle va prendre des repas du 18/07/ au 22/07 et du 31/07 au 17/08/2024. Mme DUPIN, coordinatrice de l'équipe de bénévoles a été mise en contact avec cette personne. Il y a actuellement 9 bénéficiaires.

Nous avons reçu Madame DUPIN concernant les repas distribués .la composition des repas n'est pas adaptée pour les personnes âgées. Les légumes ne sont pas cuits, manque de viande, portions trop restreintes. Il faudrait des légumes de saison, des yaourts, des fruits...

Madame DUPIN demande s'il serait possible d'envisager un prestataire privé tout en gardant le fonctionnement avec la distribution du repas par des bénévoles. Elle doit se renseigner auprès des bénéficiaires si ceux-ci seraient intéressés. A noter que le coût serait plus important et que la Commune ne s'occuperait plus des inscriptions. On pourrait aussi demander à la Résidence la reprise du service.

La commune continuerait à prendre en charge les frais kilométriques des porteurs de repas. En attente du retour de Mme DUPIN et à discuter au prochain CA.

4-Bilan financier repas des anciens

Il manque encore quelques factures : épicerie et boulangerie.

543.83 alimentations (Grégory) là aussi il doit manquer des factures : fromages ? à compléter.

250.40 boissons Martinière

321.48 décorations

5- Bilans bons de Noël

132 bons de Noël distribués à 10 euros.

67 bons encaissés soit une dépense de 1330 euros.

50.75 % des bons ont été utilisés.

En 2022, 96 bons avaient été utilisés sur 150 bons distribués soit 64 %.

Les commerces :

27 ALEXANDRA COIFFURE

17 LES DELICES D'YZERON

7 LES ALPINES DU LAC

5 DUMORTIER SYLVAIN

2 ATELIER « COUTURE DE VIE »

2 ARTE-SINCERO

2 LE COMPTOIR D'YZERON

2 LA PETITE ENFANCE à Montromant

Préciser pour la prochaine fois qu'ils peuvent en faire bénéficier d'autres personnes

Est-ce que l'on continue à donner des bons au vu du pourcentage de bons utilisés cette année ?

Les membres du CCAS sont pour la continuité des bons à l'unanimité.

Le goûter aura lieu le 7 décembre 2024 et mettre la date pour le repas pour 2025 voir avec Christine VIALARD

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 -Dossiers d'aide sociale

Frédérique BARNOUD présente la demande d'aide sociale faite par l'UDAF représentée par Mme PORTELA (curatrice). Elle est rentrée à l'EHPAD des Emeraudes à Vaugneray le 11 juin. A noter qu'il existe une fille mais que nous n'avons aucune information concernant cette personne. Mme PORTELA est venue vider le logement de cette personne lundi 8 juillet 2024 et n'a pas trouvé d'adresse concernant la fille de l'intéressée.

Joelle Camu a téléphoné à la mairie de son dernier domicile mais elle n'habite plus sur Nice et le numéro de téléphone communiqué est un mauvais numéro (correspond à une entreprise).

Nous ne pouvons pas envoyer de demande de dossier d'obligés alimentaires. La MDR sera tenue informée.

Toutes les pièces justificatives ont été portées au dossier, le dossier est donc complet.

Pour information et nous aider à donner notre avis : revenu annuel de 11 517 euros soit 1120.64 (CARSAT+APICIL). Au niveau des charges :

Mutuelle : 108.64

Dettes hospitalières : 2248.38

Dettes énergie : 1000

Dette CAF (APL) : 45,20

Loyers (ancien appartement) : 375

EHPAD 1468,00 pour 15 jours soit environ 3000,00 euros.

Avis favorable du CCAS pour la demande d'aide sociale à l'hébergement.

Bien mettre dans le courrier à envoyer au département, que cette personne à une fille sans adresse connue.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mme PORTELA demande si le CCAS peut prendre en charge une partie de la somme de 1390,00 pour l'entreprise qui a vidé la maison de cette particulière.

Nous n'avons pas le devis, Joelle Camu se charge de le demander.

6-Demande d'aide au permis de conduire

Demande d'aide au permis de conduire pour une jeune d'Yzeron.

Rappel des pièces à fournir : justificatif de domicile (le parent et l'enfant doivent attester d'un domicile sur Yzeron depuis plus d'1 an, attestation recensement, inscription auto-école, avis imposition, facture acquittée et la preuve d'obtention du code).

Le dossier est complet.

Les membres de la commission décident d'octroyer la somme de 180,00 euros

5 membres pour et 1 abstention (Nathalie RULLIAT)

6 - Dossiers divers :

- Repas à domicile.

Le fils de cette nouvelle bénéficiaire est revenu de l'étranger et a pris une disponibilité d'un an pour s'occuper de sa maman.

Il demande le portage des repas du 18/07/2024 au 22/07/2024 et du 31/07/2024 au 17/08/2024 car il doit s'absenter.

- **RAPPEL. Demande de subvention « mets tes basquettes » associations Ela parrainé par Zinedine Zidane**

L'association ELA demande une subvention de 150 euros. Le CCAS dispose d'une ligne budgétaire pour cela.

Suite au dernier Conseil d'Administration, les membres de la commission devaient analyser les critères d'attribution.

Critères subventions : pas travaillé.

Pas d'attribution pour l'association

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

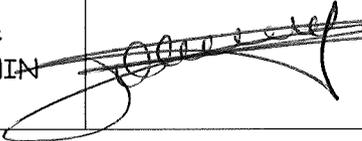
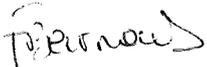
7 - Informations diverses

- SIPAG : Semaine bleue. Quelle participation pour Yzeron ? Aide financière au goûter ou aide encadrement le jour J ? Deux activités proposées : Mardi 1.10 randonnées à Ste Consorce 5 km et 10 km. Jeudi 3.10 : spectacle musical Charbonnière.
- Les membres du CCAS propose une aide financière au goûter sur facture.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Prochaine réunion le jeudi 12 septembre 2024 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19H 30

Secrétaire Marie JOANNIN		Frédérique BARNOUD Vice-Présidente	
-----------------------------	---	--	---